

LEGITIMES DEPENSES

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 12 JUIN 2010

Monsieur Christian. Letourneau Président Fondateur de l'Association souhaite le bonjour à tous et remercie chaleureusement les présents ainsi que les personnes qui ont remis des procurations.

Monsieur Christian. Letourneau annonce sa démission au poste de Président et demande à Monsieur Alain. Crevau de présider la séance.

Le quorum étant tout juste atteint (43 personnes présentes ou représentées par procuration pour 86 adhérents à fin 2009) l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Légitimes Dépenses est ouverte à 15 h 05.

Monsieur Alain. Crevau remercie toutes les personnes présentes ainsi que la Municipalité d'Argenteuil pour le prêt de la Salle de l'Espace Nelson Mandela et du matériel (tableau papier, écran et sonorisation)

L'association Légitimes Dépenses comptait en 2009 : 86 adhérents (80 pour Argenteuil – 5 pour Bezons et 1 adhérent de Sannois, payant des taxes locales à Argenteuil)

Nous constatons pour l'année 2010 une perte sur le renouvellement des adhésions (50 adhérents seulement à ce jour)

RAPPORT MORAL par Monsieur Alain Crevau

Légitimes Dépenses a vu sa renaissance en 2008 avec 68 adhérents, 86 fin 2009 et 50 à ce jour 12 juin 2010.

En 2009-2010 nous avons réussi à tenir une réunion tous les 2 mois, en moyenne, et nous avons communiqué par téléphone ou par courrier internet avec nos adhérents.

Nous faisons le constat et nous regrettons de ne pas avoir réussi à communiquer plus souvent avec les adhérents n'ayant pas Internet, nous devons être vigilant à cela à l'avenir et communiquer par courrier postal pour tous les adhérents n'ayant pas accès à Internet.

De plus en Septembre 2009 lors des élections cantonales partielles et pour suivre notre déontologie nous avons gelé nos activités durant toute la durée de la campagne officielle, et nous gèlerons également nos activités en 2011 dès que la campagne des élections cantonales aura débuté.

L'Assemblée Générale 2011 se tiendra soit en Janvier ou en Septembre 2011 car nous remarquons que les mois d'Avril, Mai et Juin ne sont guère propices à ce genre d'événement au vu des absences pour événements familiaux ou séjours plus ou moins lointain.

Cette année nous nous interrogeons sur l'opportunité de participer ou non au Forum des Associations qui aura lieu les 11 et 12 septembre à la salle des Fêtes Jean Vilar.

L'ensemble de l'Assemblée présente réagit favorablement à cette interrogation et suggère qu'il serait judicieux d'avoir un stand et d'être représenté. De ce fait, nous notons cet objectif à notre feuille de route 2010 -2011.

RAPPORT D'ACTIVITES par Monsieur Alain Crevau

En juin 2009, manifestation de protestation contre la hausse des impôts locaux (env. 300 personnes).

Un tract annonçant un tiers de plus d'impôts pour 2008 à 2010 a été publié pour la manifestation.

Interview sur IDFM Radio Enghien sur l'endettement de la ville.

Participation de nos membres en tant d'auditeurs à toutes les séances du Conseil Municipal mais aussi du conseil communautaire d'Argenteuil Bezons (CAAB).

Lettre ouverte à Monsieur le Maire pour protester contre l'utilisation de salles et de personnels municipaux avant la campagne des régionales.

Participation à l'émission Capital de M6, concernant l'augmentation de la taxe d'habitation sur Argenteuil.

Analyse en cours des comptes de la ville d'Argenteuil et de Bezons et de l'endettement de 2007 à 2008.

Actions auprès de Monsieur Le Préfet du Val d'Oise et des médias au sujet de la subvention de 10 000 € allouée aux grévistes de la poste. Aujourd'hui une procédure en référé a suspendu le paiement de cette transaction dans l'attente du jugement définitif. Madame La Sous-Préfète nous a répondu officiellement.

Interview du journal télévisé de FR3 et diffusion à 12 h et au 19/20 sur ce sujet.

LEGITIMES DEPENSES

Projets pour les mois à venir :

Monsieur Alain Crevau pose la question : « Savez-vous quelles sont les 5 plaies de la Grèce, qui ont causées la faillite de ce pays ? »

- 1 – La corruption et le clientélisme, maux anciens et profonds,
- 2 – L'excès d'impôts a engendré une fraude fiscale, une économie souterraine représentant 30% du PIB.
- 3-- La bureaucratie : 80% du budget de l'état sert à payer des fonctionnaires qui sont en proportion les plus nombreux de la zone euro.
- 4 – L'absence d'épargne nationale : les grecs prennent la vie comme elle vient, s'amuse, et vivent à crédit : 70% de leur dette est dans des mains étrangères.
- 5 – Un déficit record de 12,9 % dû à un manque d'activités industrielles et exportatrices ; seuls le tourisme et l'armement naval font vivre la Grèce.

Maintenant comparons ces plaies à l'échelon municipal, à part le cinquième point, cela ne vous rappellerait pas nos villes d'Argenteuil et de Bezons ? C'est pour cette raison que nous, au sein de Légitimes Dépenses, dans l'ombre, nous agissons et nous continuerons à agir. Résistons et pour cela nous comptons sur votre collaboration à nos projets :

- Participation aux journées des associations.
- Organisation d'une nouvelle manifestation contre l'augmentation des impôts.
- Tracts sur les taux d'augmentation des indemnités des élus sur les 4 dernières années.
- Nous envisageons l'organisation d'un dîner-débat (le thème reste à définir).

Madame Josette Rigaut, vice-présidente, intervient pour la ville de Bezons

Madame Rigaut constate et regrette que, malgré la dernière hausse de la fiscalité à Bezons, peu de bezonnais rejoignent notre association. Madame Rigaut prendra donc l'initiative de promouvoir et d'initialiser des actions futures de notre association dans la ville de Bezons.

Une première action a été la diffusion d'un article de fond sur notre association Légitimes Dépenses qui paraîtra très prochainement dans un journal local de Bezons, dénonçant tous les abus de la Municipalité.

Il est à noter que ce journal, nommé « l'autre journal », ne coûtera absolument rien aux contribuables de Bezons : 34 pages en couleurs et photos financées à 100% par des sponsors et de la publicité.

RAPPORT FINANCIER M. Sylvain Bernagou

Solde au 31.12.2008 976,18 €

RECETTES 2009		DEPENSES 2009	
Cotisations	845,00	Frais de courriers et d'affranchissement	111,75
Dons	355,00	Site Internet et téléphone	43,38
Remboursement frais copie audit	9,85	Frais copie audit + Journal Officiel	35,32
		Frais de reprographie	213,33
		Assurance Responsabilité civile	182,40
		Frais manifestation (mégaphone, calicot)	111,85
		Collation AG 2009	172,01
Total	1 209,85	Total	870,04
Solde exercice 2009	339,81		

Solde au 31.12.2009 1 315,99 €

Le montant de la cotisation restera inchangé pour l'année 2010 soit : 10 €, 15 € pour l'adhésion d'urcouple, 5 € pour les personnes en difficultés et bien sûr possibilité d'effectuer des dons pour l'Association.

LEGITIMES DEPENSES

Proposition de candidatures au Conseil d'Administration de l'Association

Monsieur Michel Richard membre du Conseil d'Administration non sortant rappelle le nom des conseillers élus en 2009 et restant en poste jusqu'à l'Assemblée Générale de 2011 :

- Mesdames Nicole. Olhaitz, Martine Rigolt, Annick Trichot
- Messieurs Alain Darchen, Michel Richard

Puis il présente les conseillers élus en 2008 et sortants en 2010 :

- Mesdames Janine Bernagou (Trésorière Adjointe), Jacqueline Bernheim (Secrétaire Adjointe), Lynda Ouabed (Secrétaire), Josette Rigaut (Vice Présidente),
- Messieurs. Sylvain Bernagou (Trésorier), Alain Crevau (Vice Président), Christian Letourneau (Président)

Les candidats qui se présentent pour les années 2010 à 2012 sont les suivants :

- Mesdames Janine Bernagou, Jacqueline Bernheim, Lynda Ouabed, Josette Rigaut
- Messieurs Sylvain Bernagou, Alain Crevau, Pascal Huet

En séance, Messieurs Daniel-Alain Massicard et Pol Vergne nous présentent leurs candidatures.

Nous profitons de cette Assemblée Générale pour demander la nomination de M. Christian. Letourneau au titre de Président d'Honneur Fondateur de l'Association.

Déroulement du vote Monsieur Michel Richard

Le scrutin s'effectue à main levée :

Approbation du rapport moral et des activités passées	Vote contre 0 ; Abstention 0 ; Adopté à l'unanimité
Approbation du rapport financier et de maintien de la cotisation	Vote contre 0 ; Abstention 0 ; Adopté à l'unanimité
Approbation de M. C. Letourneau au titre de Président d'honneur fondateur de l'Association	Vote contre 0 ; Abstention 0 ; Adopté à l'unanimité
Approbation des candidatures au Conseil d'Administration	<i>L'assemblée souhaite un vote global</i> Vote contre 0 ; Abstention 0 ; Adopté à l'unanimité

La partie statutaire de notre Assemblée Générale Ordinaire est terminée

Interventions de nos invités

Présentation de la réforme de la Taxe Professionnelle sur écran

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 17 h 30

LEGITIMES DEPENSES

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ASSOCIATION LEGITIMES DEPENSES
CONSTITUTION DU BUREAU SUITE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2010**

Le 17 juin 2010, les membres suivants du conseil d'administration de l'association légitimes Dépenses se sont réunis.

Etaient présents : Alain CREVAU, Josette RIGAUT, Sylvain. BERNAGOU, Janine. BERNAGOU, Lynda OUABED, Jacqueline BERNHEIM, Daniel-Alain MASSICARD, Pascal HUET, Pol VERGNE

Il est procédé à l'élection des membres du bureau et sont donc élus :

Président :	Monsieur Alain CREVAU
Vice-présidente en charge de la ville de Bezons :	Madame Josette RIGAUT
Vice-président en charge de la ville d'Argenteuil :	Monsieur Pascal HUET
Trésorier :	Monsieur Sylvain BERNAGOU
Trésorière adjointe :	Madame Janine BERNAGOU
Secrétaire :	Madame Lynda OUABED
Secrétaire adjointe :	Madame Jacqueline BERNHEIM